

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023

Date de la convocation : 06/04/2023

Présents : (13) Mmes ARZUR Elodie, DAVID Dominique, KLECZINSKI Nathalie, LETACHE Angélique, PETROPOULOS Muriel, VIMONT Isabelle
MM. AUZET Alain, BAUDIN Daniel, ESCARGUEL Joffrey, LEQUERTIER Sébastien, MARTIAL Laurent, MARTIAL Pierre-Louis, PERREAU Michel

Absent excusé (0) : ----

Absent (0) : ----

Représenté (4) : M. BA IDRISSE Farid par M. MARTIAL Laurent, M. BROUAZIN Loick par Mme VIMONT Isabelle, Mme PADUA Elisabeth par Mme KLECZINSKI Nathalie, Mme PADUA Virginie par M. MARTIAL Pierre-Louis

Mme KLECZINSKI Nathalie a été élue secrétaire de séance.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Compte de Gestion 2022
2. Compte administratif 2022
3. Affectation du résultat 2022
4. Taux des taxes 2023
5. Subventions versées aux associations pour 2023
6. Budget primitif 2023
7. Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet
8. Convention d'intervention foncière entre l'EPFIF, l'EPA, et la commune de Réau
9. Convention territoriale globale intercommunale 2022-2026 en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne
10. Divers

1- COMPTE DE GESTION 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, voté le compte de Gestion 2022 établi par Monsieur FLEURY Comptable Public SGC MELUN, ci-dessous :

Budget principal		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Excédent reporté	404 768.77 €	556 855.21 €	961 623.98 €
	Réalisations	1 577 540.49 €	2 073 852.56 €	3 651 393.05 €
	Total	1 982 309.26 €	2 630 070.77 €	4 612 380.03 €
Dépenses	Déficit reporté		0 €	0 €
	Réalisations	1 010 888.83 €	1 507 350.86 €	2 518 239.69 €
	Total	1 010 888.83 €	1 507 350.86 €	2 518 239.69 €
Résultat propre de l'exercice		566 651.66 €	566 501.70 €	1 133 153.36 €
Résultat de clôture		971 420.43 €	1 123 356.91 €	2 094 777.34 €

2- COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le conseil municipal a approuvé **le compte administratif 2022** tel que présenté par :

Monsieur le Maire sort, et ne prend pas part au vote

POUR : 16 voix
CONTRE : 00 voix
ABSTENTION 00 voix

Recettes de fonctionnement	2 073 852.56 €
Dépenses de fonctionnement	1 507 350.86 €
Excédent de fonctionnement	566 501.70 €

Recettes d'investissement	1 577 540.49 €
Dépenses d'investissement	1 010 888.83 €
Excédent d'investissement	566 651.66 €

3- AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a voté l'affectation du résultat 2022 comme ci-dessous :

Article 002 – Excédent de fonctionnement reporté	819 579.34 €
Article 001 - Excédent d'investissement reporté	971 420.43 €
Article 1068 Excédent de fonctionnement capitalisés	303 777.57 €

4- TAUX DES TAXES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a décidé **de maintenir le taux d'imposition en 2023** comme indiqué ci-dessous :

Taxe sur les propriétés bâties	32,30 %
Taxe sur les propriétés non bâties	36,00 %
Taxe d'habitation	7,70 %

5- SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS POUR 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a décidé de verser une subvention aux associations indiquées dans le tableau ci-dessous :

Associations	Montant de la subvention
Club des Anciens Moissy-Réau	200 €
Anciens combattants	200 €
APE La Colombe	400 €
Coopérative scolaire de l'école de Réau	1796 €
Comité des fêtes de Réau	11 000 €
Réau Sports Loisirs	2 500 €
Jeunes Sapeurs-pompiers	150 €
Harmonie et Equilibre	300 €
Les restos du Cœur	500 €
Club de Loisirs de Réau	500 €
L'Indicible Compagnie	400 €

Réau Jeunes	800 €
Réau Bien Etre	600 €
Victimes et Avenir	200 €
TOTAL	19 46€

6- BUDGET PRIMITIF 2023

Vu l'examen du budget primitif 2023 effectué par la commission finances du 06 avril 2023

Vu le projet de budget primitif 2023 tel que présenté

Vu le débat d'orientation budgétaire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité a :

Approuve le budget primitif 2023 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

Recettes de fonctionnement : 3 021 012.34 €

Dépenses de fonctionnement : 3 021 012.34 €

Recettes d'investissement : 3 255 158.64 €

Dépenses d'investissement : 3 255 158.64 €

7- CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS COMPLET

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a décidé de créer un emploi permanent d'agent technique polyvalent des services techniques extérieurs à temps complet (35 heures hebdomadaires).

8- CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE ENTRE L'EPFIF, L'EPA, ET LA COMMUNE DE REAU

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a :

- **APPROUVE** le projet de convention d'intervention foncière et ses annexes entre la commune de Réau, l'EPA Sénart et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France ;
- **DIT** que toute modification ultérieure de cette convention devra faire l'objet d'un vote en conseil municipal ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la Convention d'Intervention Foncière, annexée à la présente délibération, et tous les documents s'y rapportant.

9- CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE INTERCOMMUNALE 2022-2026 EN PARTENARIAT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE SEINE-ET-MARNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a :

- **APPROUVE** la Convention Territoriale Globale à passer avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne et les autres communes partenaires ;
- **PRÉCISE** que la Convention Territoriale Globale est conclue jusqu'au 31 décembre 2026 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la Convention Territoriale Globale ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte et document relatif à cette Convention Territoriale Globale.

10- DIVERS

- Date des prochains conseils municipaux – les 09/06 (élections sénatoriales) et 03/07/2023.
- Inauguration de la Station Bio GNV – Parc A5 – le 23/05/2023.
- Vide-greniers – le 14/05/2023.
- Désherbage citoyen du cimetière – le 03/06/2023.
- Kermesse de l'école – le 10/06/2023.
- Fête communale – le 17/06/2023
- Kermesse Réau Jeunes et Maison de Retraite du Plessis-Picard – le 17/06/2023.
- Journée nettoyage – Leroy Merlin – le 24/06/2023.

- Nuisances sonores camions.
- Pollution visuelle parc A5.
- Visite ferme pédagogique du Plessis Picard par les enfants des services périscolaires prévue en mai 2023
- Séjour enfant sur le thème de l'équitation, organisé par la commune du 24 au 28 avril 2023.

Fin de séance à 20h59